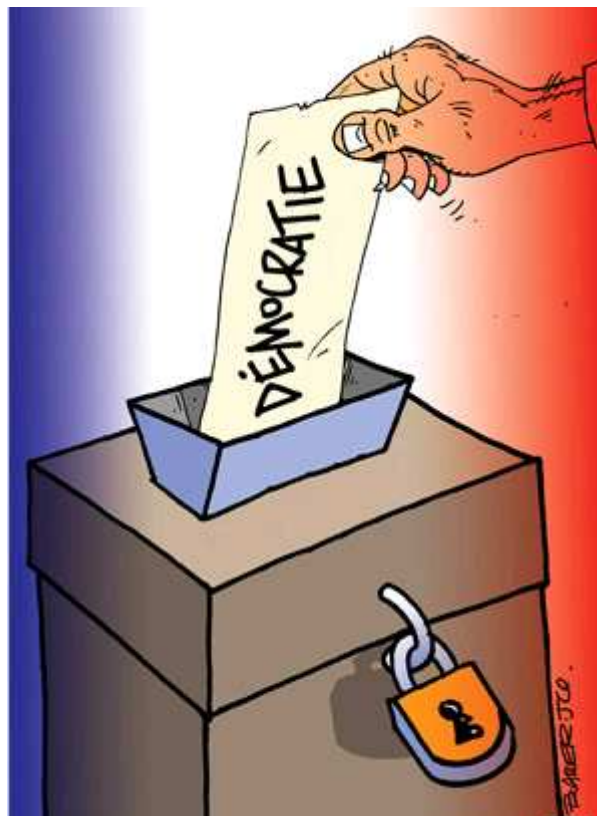


# ELECTIONS

**Conseil  
Municipal**

**JEUNES**



# Mode d'emploi



# Le CMJ ? C'est quoi ?

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) a pour objectif de permettre à des jeunes de s'impliquer dans la vie de la commune.

A Gourdon, le CMJ est composé de 18 membres élus.

Si tu as des projets, des idées... autour du sport, de la culture, des loisirs, de l'environnement, de la solidarité ou tout simplement de la vie de tous les jours...



## Tu peux être candidat...

Les conditions à remplir :

- Tu es volontaire, tu as envie de t'impliquer dans la vie de ta commune
- Tu es en CM1 ou CM2 à l'école Daniel Roques
- **Tu es libre le samedi matin, de 10 heures à 12 heures.**  
(en période scolaire)
- **Tu t'engages jusqu'à juin 2015**, à participer aux réunions et aux actions entreprises par le CMJ.

## Il n'y a pas que les adultes qui décident !

Le Conseil Municipal des Jeunes t'offre l'opportunité :

- D'être écouté, entendu, consulté
- De réfléchir et de t'investir dans la vie de la commune
- De développer ton esprit d'initiatives et le sens des responsabilités en proposant des idées et en réalisant certains projets
- De développer ton sens critique en tirant un bilan des actions menées

**C'est avant tout un travail d'équipe et des adultes seront là pour t'aider à accomplir ton mandat.**

# Fonctionnement du CMJ

Le CMJ a pour but de contribuer à la mise en place d'actions répondant aux attentes et aux demandes des jeunes gourdonnais et de faire participer les jeunes à la mise en place de ces projets.

Les jeunes élus participent pleinement à la vie de leur ville : ils sont présents lors des cérémonies officielles et interviennent dans les manifestations organisées par la commune.

Ils sont le relais de ceux qui les ont élus, et contribuent ainsi à l'apprentissage de la citoyenneté pour tous.

Des commissions seront définies selon les projets portés par les jeunes élus (*exemples : commission environnement, commission culture...*). Ces commissions se réuniront chaque fois que nécessaire pour étudier la faisabilité d'un projet, et pour le concrétiser.

Le Conseil Municipal des Jeunes se réunit en séance plénière, une fois par trimestre pour débattre et valider les délibérations étudiées en commissions dont les modalités sont fixées en accord avec les jeunes conseillers.

## Calendrier des élections

- **Réunions d'information** au Foyer Daniel Roques  
**lundi 25 Novembre** de 12h à 12h45 (pour tous les CM)
- **Aide à la préparation des professions de foi** **lundi 2 – mardi 3 et jeudi 5 décembre** de 12h à 12h45, salle du CLAS (ALSH des grands) école Daniel Roques.
- **Dernier délai pour le dépôt des candidatures** **vendredi 6 décembre 12h45**  
une permanence se tiendra de 12h à 12h45 à la salle du CLAS (ALSH des grands).
- **Réunion publique** présentation des professions de foi, **lundi 9 décembre** de 12h à 12h 45 au foyer D. Roques (présence souhaitée de tous les CM).
- **Elections** **mardi 10 décembre**  
entre 12h et 12h45, salle du CLAS (ALSH des grands) école Daniel Roques.  
Tous les enfants de CM sont invités à voter avec leur carte d'électeur.
- **Dépouillement** **jeudi 12 décembre**  
à 12h au foyer Daniel Roques. Tous les enfants de CM sont invités.

Les élus se réuniront pour leur première Assemblée plénière à la Mairie de Gourdon

**Lundi 16 décembre à 18 heures**

Election du Maire et des Adjoints, en présence de membres du Conseil Municipal Adulte.

## Renseignements / Contact :



### Mairie de Gourdon

M. Michel Cammas ou Mme Nicole Badouret  
Place Saint-Pierre – 46300 Gourdon  
Tél. 05 65 27 01 17 Email : cmj@gourdon.fr

